

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort-de-France, le 27 février 2026

MOIS DE L'AUDITION

Protéger son audition aujourd'hui, préserver sa qualité de vie demain

À l'occasion du Mois de l'audition, organisé du 2 au 31 mars, le CHU de Martinique, à travers son service d'Oto-Rhino-Laryngologie (ORL), en partenariat avec l'association ORL972 et les acteurs de santé du territoire, déploie un programme complet d'actions de sensibilisation et de dépistage autour de la santé auditive. Cette initiative s'inscrit pleinement dans les priorités régionales de prévention portées par l'Agence Régionale de Santé Martinique, qui rappelle l'importance d'agir collectivement pour renforcer la protection de l'audition et promouvoir le dépistage précoce tout au long du parcours de vie.

La santé auditive : un enjeu à tous les âges de la vie¹

Les troubles de l'audition constituent un défi croissant, dans un contexte d'exposition accrue aux nuisances sonores du quotidien. Ils peuvent concerner chacun, à tout âge, avec une prévalence en forte augmentation chez les personnes âgées. En France :

- 15 % des 15-34 ans présentent une perte auditive ;
- plus de 65 % des plus de 65 ans sont concernés ;
- 87 % des 15-24 ans sont régulièrement exposés à des niveaux sonores potentiellement dangereux (écoute au casque, concerts, environnements bruyants).

Malgré ces constats, **une personne sur deux n'a jamais réalisé de test auditif au cours de sa vie**. Souvent progressifs et peu perceptibles à leurs débuts, les troubles auditifs peuvent entraîner des conséquences importantes : isolement social, difficultés professionnelles, altération de la qualité de vie, et impact possible sur les fonctions cognitives chez les personnes âgées.

La prévention, la réduction de l'exposition aux risques et le dépistage précoce constituent donc des leviers déterminants pour préserver durablement le capital auditif.

Des dépistages auditifs gratuits tout au long du mois de mars

Afin de favoriser un repérage précoce des troubles auditifs, des dépistages gratuits sont proposés tout au long du mois de mars :

- **Au sein du service ORL de l'hôpital Mangot Vulcin** (Le Lamentin), à destination des professionnels du CHU ;
- **Dans plusieurs cabinets partenaires du territoire**, ouverts au public, de 8h à 16h.

Ces tests simples et rapides permettent d'identifier d'éventuelles anomalies et, le cas échéant, d'orienter les personnes vers une prise en charge spécialisée. La liste des structures participantes est accessible sur le site de l'ARS Martinique : www.martinique.ars.sante.fr/le-mois-de-laudition-sensibilisation-et-prevention-des-problemes-auditifs

📍 Temps fort : Village de l'audition

Samedi 14 mars | 9h à 14h | Parvis de l'hôpital Mangot Vulcin

Ouvert à tous, cet événement réunira professionnels, associations et usagers autour de stands d'information, d'ateliers de prévention et de temps d'échanges dédiés à la santé auditive.

¹ Chiffres Inserm, 2023

Contact presse :

Mission communication ARS : ars-martinique-communication@ars.sante.fr – 0696236863 / 0696822475

Service communication CHUM : valerie.vroust-ecanvil@chu-martinique.fr – 0596552230 / 0696403130